

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE MOUTHIERS-SUR-BOËME****8, place du champ de foire
16440-MOUTHIERS-SUR-BOËME
tél : 05.45.67.92.20 fax : 05.45.67.83.38
mairie@mouthiers-sur-boeme.fr****délibération :
D_2022_5_13**

L'an deux mille vingt deux, le vendredi 08 avril à 18 h 00, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur CARTERET Michel, Le Maire.

Nombre de conseillers en
exercice : 19

Date de convocation du : 01 Avril 2022

Présents : 17

Présents : Monsieur CARTERET Michel, Madame LHOMME Michèle, Madame LOUVIÉ Catherine, Monsieur PONTINI Daniel, Monsieur RABSKI Jean, Madame RELET Graziella, Monsieur REVEREAULT Jean, Monsieur CAPLOT Serge, Monsieur FOUCHÉ Joël, Madame VERGNAUD Isabelle, Monsieur NOËL Frédéric, Madame ALIX Florence, Madame GANNE Julie, Madame LALANDRE Sophie, Madame GIRAUD Isabelle, Monsieur NICOLEAU Thierry, Madame RENARD Annie

Votants : 18

**Objet : Vote du Budget Primitif
2022 _ Commune****Pouvoirs :**

Monsieur BARBE Hugues a donné pouvoir à Madame GANNE Julie

Absent(s) :**Excusé(s) :** Monsieur BARBE Hugues, Monsieur FOURNIER Jean Luc**Secrétaire de Séance :** Madame Catherine LOUVIÉFait et délibéré en mairie
les jour, mois et an que
dessus.Au registre sont les
signatures. Pour copie
conforme.**Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, valide le Budget Primitif
2022 par chapitre de la Commune tel qu'il est présenté par Monsieur Le Maire,
comme suit :****FUNCTIONNEMENT**

COMMUNE	CA2019	CA2020	BP2021	CA2021	BP2022
Dépense de fonctionnement	2 277 298,62	2 464 543,02	2 775 005,42	2 597 298,74	2 869 023,98
Ch. - 011 Charges à caractère général	364 993,30	457 915,58	485 504,06	391 195,65	599 559,83
Ch. - 012 Charges de personnel et frais assimilés	1 205 026,59	1 199 841,47	1 290 425,57	1 272 752,60	1 326 735,00
Ch. - 014 Atténuations de produits	2 175,60	2 213,60	4 351,20	2 175,60	12 495,60
Ch. -022 Dépenses imprévues					20 000,00
Ch. - 023 Virement à la section d'investissement			59 798,00		0,00
Ch. - 042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	81 757,65	105 231,53	76 256,78	76 255,13	88 525,89
Ch. - 65 Autres charges de gestion courante	612 897,45	685 441,13	848 470,49	845 299,80	808 510,15
Ch. - 66 Charges financières	10 403,03	13 680,79	9 379,32	9 379,32	12 697,51
Ch. - 67 Charges exceptionnelles	45,00	218,92	500,00	144,64	500,00
Ch. - 68 Dotations aux provisions (semi-budgétaires)			320,00	96,00	
	CA2019	CA2020	BP2021	CA2021	BP2022
Recette de fonctionnement	2 501 158,67	2 727 743,51	2 775 005,42	2 532 832,04	2 869 023,98
Ch. - 002 Résultat d'exploitation reporté			188 771,78	-	124 305,08
Ch. - 013 Atténuations de charges	51 192,28	28 614,28	15 000,00	14 666,61	11 425,34
Ch. - 042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	30 470,28	14 799,00	24 500,00		27 508,97
Ch. - 70 Produits des services, du domaine et ventes divers	160 594,96	132 632,55	162 064,00	145 409,02	187 946,76
Ch. - 73 Impôts et taxes	1 359 133,06	1 432 569,68	1 393 144,68	1 407 522,69	1 568 239,68
Ch. - 74 Dotations, subventions et participations	869 162,09	1 091 416,10	974 420,39	940 752,70	928 397,27
Ch. - 75 Autres produits de gestion courante	20 257,50	13 809,73	15 906,00	15 730,72	20 274,00
Ch. - 76 Produits financiers	1 744,96	1 465,06	1 198,57	1 203,06	926,88
Ch. - 77 Produits exceptionnels	8 603,54	12 437,11		7 547,24	0,00

Cette proposition de fonctionnement comprend :Sur les dépenses :

La forte augmentation des fluides et carburants.

Sur l'enfance et la jeunesse : la modification de la prise en charge par la commune de la journée enfant ALSH au 1 07 2022

Le maintien d'une animation pause méridienne et de la subvention à la coopérative scolaire

Une enveloppe manifestation réajustée.

Sur la masse salariale : la prise en compte de la réévaluation horaire des assistantes maternelles sur le cout horaire pratiqué sur les autres crèches du territoire

L'ETP saisonnier au service technique compte tenu de la mise en disponibilité d'un agent non présent et d'un assistant finance temporaire pour assurer la continuité du service face aux travaux engagés (réforme comptable M57, reprise du plan pluriannuel d'investissement, évolution de la masse salariale avec la réforme sur la participation à la complémentaire santé des employeurs publics et les des départs en retraite). Non création de postes pour le nouveau service halte-garderie qui n'ouvrira qu'en 2023.

Sur les recettes : Une augmentation fiscale des bases et du taux de 4 points.

INVESTISSEMENT :

COMMUNE	BP 2021	CA2021	RAR 2021	BP NV 2022	BP TOTAL 2022
Dépense d'investissement	2 337 603,17	817 072,45	605 010,25	1 477 839,02	2 082 849,27
Ch. - 040 Opérations d'ordre de transfert entre section	24 500,00			27 508,97	27 508,97
Ch. - 041 Opérations patrimoniales	100,00	100,00		0,00	0,00
Ch. - 13 Subventions d'investissement				0,00	0,00
Ch. - 16 Emprunts et dettes assimilées	133 988,63	131 961,70		750 048,24	750 048,24
Ch. - 20 Immobilisations incorporelles(sauf le 204)	171 634,00	56 090,95	54 592,53	75 511,00	130 103,53
Ch. - 204 Subventions d'équipement versées	44 696,00	26 276,81	13 411,16	9 670,17	23 281,33
Ch. - 21 Immobilisations corporelles	328 180,00	117 775,97	53 205,49	222 454,36	275 659,85
Ch. - 23 Immobilisations en cours	1 634 504,54	484 867,02	483 801,07	392 446,28	876 247,35

COMMUNE	BP 2021	CA2021	RAR 2021	BP NV 2022	BP TOTAL 2022
Recette d'investissement	2 337 603,17	1 087 959,29	541 664,80	1 541 184,47	2 082 849,27
Ch. - 001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	44 159,64			315 046,48	315 046,48
Ch. - 021 Virement de la section d'exploitation (recettes)	59 798,00			0,00	0,00
Ch. - 040 Opérations d'ordre de transfert entre section	76 256,78	76 255,13		88 525,89	88 525,89
Ch. - 041 Opérations patrimoniales	100,00	100,00		0,00	0,00
Ch. - 10 Immobilisations corporelles	473 581,36	471 959,15		92 772,02	92 772,02
Ch. - 13 Subventions d'investissement	672 179,43	133 987,05	341 664,80	431 290,43	972 955,23
Ch. - 16 Emprunts et dettes assimilées	1 004 185,00	398 315,00		605 935,00	605 935,00
Ch. - 204 Subventions d'équipement versées				0,00	0,00
Ch. - 27 Autres immobilisations financières	7 342,96	7 342,96		7 614,65	7 614,65

016-211602362-20220408-D_2022_5_13-DE
Reçu le 15/04/2022
Publié le 15/04/2022

Cette proposition d'investissement comprend :

Les dépenses d'investissements liées à la voirie (pluviales, bornages, ponts et entretien route Abel Besse, Fayard, Logis du Bournet, pont du Gagnier) , aux bâtiments des écoles (WC PMR, cuisine, rangements, jeux extérieur) , la sécurité incendie avec des bâches mutualisées, la fin des travaux de la crèche, la suspension des travaux de la gare et la réorientation envisagée des priorités d'investissement vers les travaux liés à la rénovation énergétique afin de diminuer la facture énergétique.

Pour : 18 Contre : 0 Abstention : 0

Emis le 08/04/2022, transmis en sous-préfecture et rendu exécutoire le 15/04/2022

Le Maire,
Michel CARTERET

